

**Schéma d'aménagement et
de développement durable
du cercle de Yélimané**

2011-2025

**Tome 2 : Analyse,
perspectives,
axes stratégiques**

Rapport définitif

COLLECTIF INGENIEURS DEVELOPPEMENT SAHEL cids SARL

Siège social : B.P. 309 - Kayes

Tél : 21 52 21 78

cids@sotelma.net.ml

Août 2010

Table des matières

Appréciation du niveau de développement Du cercle de Yélimané	5
I/ Indicateurs d’agriculture	6
II/ Indicateurs de l’élevage	7
III/ Indicateurs de santé	8
IV/ Indicateurs du sous secteur de l’hydraulique	9
V/ Indicateurs de l’éducation	10
VI/ Indicateurs de pauvreté	11
Tableau N° Situation de pauvreté duc cercle de Yélimané	11
VI/ Les infrastructures de communication	12
VII/ Infrastructures économiques et Esprit d’entreprise	13
Problématique de l’aménagement dans le cercle de Yélimané	14
I/ Les contraintes de développement dans le cercle de Yélimané	15
Environnement	15
Santé	15
Éducation	15
Agriculture	16
Infrastructures	16
Exploitation forestière	16
Hydraulique	16
Artisanat/commerce	17
Population	17
Institutionnel	17
III/ Les atouts et les potentialités du cercle de Yélimané	18
Agriculture	18
Élevage	18
Exploitation forestière Autres	18
Démographie	18
Education	19
Santé	19
III/ Synthèse diagnostic du cercle de Yélimané	20
IV/ Situation actuelle du cercle de Yélimané	23
V/ Les options fondamentales du schéma d’aménagement du cercle de Yélimané	24
Évolution tendancielle	25

I/ Perspective démographique	26
II/ Besoins en éducation et formation (second cycle)	28
III/ Besoins en personnel et infrastructures de santé	29
IV/ Sécurité alimentaire	30
V/ Besoins en bois-énergie	33
VI/ Evolution du cheptel	34
Besoins de consommation en eau du cheptel	35
<i>Les scenarii de développement</i>	36
I/ Sécurité alimentaire	37
II/ Pression sur l'espace et les ressources communales.	37
III/ Prélèvement sur les ressources naturelles	38
IV/ Accès aux services sociaux de base	38
Education (second cycle)	38
Santé, hydraulique et accès à l'électricité	39
V/ Infrastructures économiques	39
VI/ Mobilisation des ressources financières	40
<i>Axes d'aménagement et de développement durable</i>	41
Axe stratégique 1 : améliorer la gouvernance et le climat social et politique dans le c cercle	42
Axe stratégique 2 : Désenclaver et organiser l'occupation de l'espace dans le cercle de Yélimané	42
Axes 3 Stabiliser la pression sur les ressources naturelles et sur l'espace	43
Axe 4 : Améliorer la qualité des services sociaux de base	44
Education	44
Santé et développement social	44
Hydraulique	45
Axe 5: Promotion de l'espace communal	46
Axe 6 : Mobilisation des ressources financières internes	46
<i>Mécanismes de suivi évaluation et mesures d'accompagnement</i>	47
I/ Mesures d'accompagnement	48
1°) Les outils à long terme	48
2°) Les outils de planification à court terme	49
Le budget annuel :	49
La débudgétisation :	49
3°) Articulation entre les outils de planification et le budget annuel.	49
4°) Articulation entre schéma d'aménagement et programme sectoriel de l'Etat	49
4°) Les cadres de concertation.	50

5°) Démarrage de l'exécution du schéma	50
II/ Les mécanismes de suivi-évaluation	51
1°) Les cadres	51
2°) Les outils de suivi-évaluation	51
III/ Recommandations	52
1°) Améliorer la gouvernance locale	52
2°) Renforcer la capacité des ressources humaines	52
3°) Renforcer la communication	52
4°) Améliorer les informations statistiques sur le cercle de yélimané	52
4°) Rechercher l'intercommunalité	52

Appréciation du niveau de développement Du cercle de Yélimané

I/ Indicateurs d'agriculture

Aspects	Situation Niveau			Disparités locales et observations
	Niveau de départ : 2002	Niveau actuel 2008/2009	Tendance	
Technicité agricole	monoculture céréalière et d'arachide, Mais associé au niébé en période de décrue, Très faible utilisation d'engrais	monoculture céréalière et d'arachide, introduction de la culture du riz NERICA Mais associé au niébé en période de décrue Faible utilisation d'engrais	Stagnation	Il n'y a pas eu d'évolution majeure dans les pratiques culturales. le riz NERICA a été introduit dans le cercle depuis la campagne 2006/2006 mais il occupe de très petites surfaces.
	Activités de maraîchage assez marginalisées dans le cercle	Création de périmètre maraîcher par les associations féminines, introduction de nouvelles spéculations	En forte progression	Le maraîchage se développe de plus en plus. mais la production et la technicité sont encore très en deca des attentes
Superficies cultivées	Total 12 290 hectares : Dont céréales : 7 533 hectares Dont arachide : 179 hectares	Total 19 454 hectares Dont céréales : 12514 hectares Dont arachide : 7 678 hectares	Progression	Sur la période, les superficies varient fortement d'une année à l'autre en fonction du niveau de la pluviométrie.
	Maraîchage : négligeables	Maraîchage : 47.5hectares		Progression continue avec la création de périmètres maraichers
Production agricole	Céréales : 6 202.35 T Arachide : 247 T Niébé : 915.6 T	Céréales : 11 301.1 Arachide : 5758.6 T Niébé : 879.075	En progression En progression En régression	Les productions agricoles restent toujours tributaires des conditions pluviométriques
Production maraichères	Tonnage : insignifiant	Tonnage : 766.35 T	En forte progression	La production maraîchère est dominée par l'oignon et la salade dans le cercle
Rendement des principales cultures	Sorgho: 900 kg/ha Mais : 785 kg/ha Arachide: 1380 kg/ha Niébé 200kg/ha	Sorgho: 900 kg/ha Mais : 1 900kg/ha Arachide: 450 kg/ha Niébé 750 kg/ha	Très variable	Les rendements dépendent des conditions pluviométriques et des déprédateurs. Ils varient d'une année à l'autre.
Sécurité alimentaire	Population : 137 561 hbts Taux de couverture des besoins céréaliers : 21.5% Déficit céréalier : 23 235.78 Tonnes. Disponibilités de stock dans les banques de céréales	Population : 157 388 hbts Taux de couverture des besoins céréaliers ; 33.5% Déficit céréalier : 22 379.89Tonnes Disponibilités de stock dans les banques de céréales :	Peu évolutive	La production céréalière est faible et très aléatoire d'une année à l'autre. Le cercle de Yélimané demeure fortement dépendant des marchés extérieurs. cependant le pouvoir d'achat des populations supporte largement ce déficit.

II/ Indicateurs de l'élevage

Tableau:

Désignation	Situation antérieure 2002/2003	Situation actuelle 2007/2008	Tendance	Appréciation
Taux de couverture sanitaire		Vaccin T1 : 78.77%		Norme nationale de couverture sanitaire : 70%
Ratio encadreur/éleveur				
Points d'eau pastoraux				
pâturages aménagés (ha)		0 ha		
Nombre de boucheries contrôlées				
Nombre Aires Abattages				
Nombre de marchés à bétail		11		
Nombre de parcs de vaccination				
Taux de mortalité du bétail				
Techniques de productions animales	Elevage extensif, s Sous valorisation des sous produits :	Elevage extensif, Sous produits peu valorisés		
Cheptel vacciné	Bovins : 103 196 Ovins : 58 854 Caprins : 96 634 Asins : 11 934 Equins : 4544 Camelins 34 Volaille : 41 760	Bovins : 112 968 Ovins : 68 472 Caprins : 112 428 Asins : 12 673 Equins : 4827 Volaille : 66 4701	Evolution très lente	L'élevage se pratique dans un environnement très défavorable.
Cheptel de transhumance		300 000 têtes		

III/ Indicateurs de santé

Tableau N°

Aspects	situations /niveaux		Tendance	Disparités locales/ observations
	Départs 2002/2003	Actuelles 2008/2009		
Nombre de centre de santé	9 CSCOM 1 CSREF	18 CSCOM, 1 CSREF 1 cabinet privé	Forte progression	Le cercle de Yélimané a très fortement progressé en matière de couverture des besoins en CSCOM grâce à l'apport des migrants.
Population à moins de 5 km d'un CSCOM	60.2% (en 2006)	79.36%	Forte progression	
Nombre de consultation /an /hbt.	0.5 (en 2005)	0.5	Stagnation	Malgré la bonne couverture du cercle en CSCOM, le niveau de fréquentation des populations stagne.
Taux de consultations prénatales		60%		Le cercle de Yélimané a un taux de CPN supérieur à la moyenne de la région de Kayes.
Accouchement assisté	33%	64%	Forte progression	
Activités du CSREF	Consultation Chirurgie* Accouchement Capacité lit Nbre de cas référés : 26 Nbre de cas évacués 105	Consultation : 6 604 Chirurgie 86 Accouchement 177 Capacité lit 47 Nbre de cas référés : 82 Nbre de cas évacués : 94		la Radiologie, l'Echographie et la Kinésithérapie ne sont pas fonctionnelles dans le Cercle due à l'absence de ses équipements le nombre de référence évacuation augmente globalement mais les objectifs du cadre conceptuel ne son pas atteints.
Personnel sanitaire	(en 2006) Médecin 6 Infirmier 28 Sage femme : 1 Matrone Aide soignant	Médecin 10 Infirmier 33 Sage femme : 1 Matrone : 31 Aide soignant : 18	Forte progression	Ce personnel est très mal reparti ; Seulement trois médecins sont et 14 infirmiers sont enregistrés dans les 18 CSCOM.
Ratio : personnel sanitaire/hbt	(en 2006) Médecin : 1/ 25541 Infirmier : 1/5473 Sage femme : 1/153 250	Médecin : 1/ 15 707 Infirmier : 1/4 759 Sage femme : 1/157 070	En progression	Il ya encore insuffisance de médecin et de sage femme dans le cercle de Yélimané. la seule sage femme dans tout le cercle de Yélimané se trouve au CSREF.
Nombre de pharmacie privée	Officine 1 Dépôt 8	Officine 1 Dépôt 9	Evolution très lente	L'approvisionnement des populations s en médicaments n'est bien assuré dans le cercle.

IV/ Indicateurs du sous secteur de l'hydraulique

Tableau N° : évolution de la situation des infrastructures hydrauliques dans le cercle de Yélimané.

Aspects	Situations /niveaux			Disparités communales et observations	
	Départ 2006	Actuelles 2008	Tendance		
Nombre s de points d'eau moderne fonctionnel	PEM	443	914	En progression	Les points d'eau modernes ont fortement augmenté dans le cercle de Yélimané qui est parmi les mieux dotés de la région de Kayes.
	dont Puits moderne		757		
	dont Forage		88		
	AEP	22	26		
Nombre de point d'eau non fonctionnelle	Forage		22	-	L'entretien des infrastructures d'eau potable se pose avec acuité dans le cercle. manque de personnel qualifié en est la principale cause.
	Puits moderne		21		
Nombre de village sans PEM	villages		7 villages	En dégradation	L'accès à l'eau potable pose encore problème dans certains villages. D'autre part, les infrastructures d'eau potable sont de plus en plus insuffisantes dans les gros villages du cercle.
Nombre de village ayant PEM insuffisant			20 villages		
% Population sans PEM			3.8%		
% Population ayant PEM insuffisant			35%		
Nombre d'habitants/PEM	hbts/PEM		176 habitants/PEM		

V/ Indicateurs de l'éducation

Tableau N° :

Aspects		Situation Départ 2002	Situation actuelle 2008	Tendance	Disparité communales, observations
Nombre d'école	1 ^{er} cycle	ND	53		
	Secco cycle	ND	12		
	medersa	ND	44		
Nombre s salles de classes	1 ^{er} cycle	ND	229		
	Secco cycle	ND	33		
	Medersa	ND	205		
Effectif des élèves	1 ^{er} cycle	ND	12 776		
	Secco cycle	ND	2 752		
	Medersa	ND	11 658	Progression	
		ND			
Nombre d'enseignants	Second cycle	ND	59		
		ND			
communes n'ayant de second cycle	Nombre	ND	5 communes		Toya, Soumpou, Marékaffo, Diafounou Diongaga, Fanga
	effectif élèves	ND	2498		
	% effectif cercle	ND	19.6%		
Taux brut de scolarisation second cycle classique	Fille	ND	6.86%		
	Garçon	ND	31.4%		
	Total	ND	18.49%		
Taux de redoublant second cycle	Fille	ND			
	Garçon	ND			
	Total	ND			
Ratio Second cycle	élève/ salle de classe	ND	66		
	élève/ maître	ND	37		
	Livre/élevez	ND	7		
	Ratio 2d cycle/1 ^{er} cycle		1 SC/4 PC		

VI/ Indicateurs de pauvreté

Tableau N° Situation de pauvreté duc cercle de Yélimané

Désignation	Situation de départ 2002	Situation en 2008	Tendance	Disparités communales/ observations
Médecin/ habitant		1/15707		
Infirmier/habitant		1/4573		
Sage femme		1/157070		
Taux moyen d'électricité		9.4%		
Potentiel économique				
Bovins/tête	0.75	0.76		
Petits bétail/ tête	1.13	1.26		
Bétail de trait/ tête	0.16	0.16		
Présence d'infrastructure				
Industrie	0	0		
Banque	1	1		
CVECA	0	10		
Banque de céréales	-	12		
Poids TDRL		72.7%		
Impôt professionnel		9.1%		
Taux d'investissement		17%		
Montant des investissements		17 026 592		
Source de financement	ANICT	ANICT (30.5%)		

VI/ Les infrastructures de communication

Tableau N° : Situation des infrastructures de communication dans le cercle de Yélimané

Aspects		Situation /niveau			Disparités communales et observations
		Départ 2002	Actuelle 2008	Tendance	
Routes praticables en toutes saisons	Routes bitumées		105 km	Stagnation	Il s'agit des tronçons de la RR3 et de la RN1 dans le cercle de Yélimané
	Bretelles		12 km		
Couverture téléphonique	Mobile		68.8%		La majorité des villages ne reçoivent que partiellement le téléphone. seulement 39% ont une bonne réception pour le mobile contre 12% pour le fixe.
	Fixe		37.6%		
Couverture médiatique	Nombre de radios		3		Près du tiers des villages dans le cercle de Yélimané n'ont pas accès à la radio
	Taux de couverture radio		71.4% des villages		
	Accès internet		2.1% des villages	Stagnation	On note Internet à Yélimané ville et à Kersingané mais dont l'accès demeure très limité. en l'absence d'électricité l'accès à Internet et à la télévision dans le cercle sera assez limité
	Télévision		50% (communes ayant une bonne réception)		

VII/ Infrastructures économiques et Esprit d'entreprise

Tableau N°:

Aspects	Niveau de départ 2002	Niveau actuel	Tendance	Disparités locales et observations
Marchés ; forains	12	12		RAS
Ouvrages hydro-agricoles	8	8	stagnation	
Superficies aménagées	535 ha	535 ha		
Réseau de production et de distribution d'électricité	0	4	Progression	
Plateforme multifonctionnelle	0	5		
Gares routières aménagées	0	0		
PME/PMI		670		
Nombre de commerce	ND	1509		
Nombre d'artisans	ND	2066		
Nombre s de coopérative de producteurs	ND			
Transporteurs	ND	27		
Hôtel	ND	1		
Banque	ND			
Assurances	ND			
CVECA	ND			

Problématique de l'aménagement dans le cercle de Yélimané

I/ Les contraintes de développement dans le cercle de Yélimané

Environnement

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Dégradation des sols	Ruissellement des eaux de pluies Sol limono-sableux Changements climatiques	Baisse de la fertilité et du rendement
Dégradation des berges des cours d'eau	Abreuvement des animaux Vague des eaux du fleuve	Difficulté d'accès aux cours d'eau
Ensablement des cours d'eau	Ruissellement des eaux	Evaporation souterraine de l'eau Tariissement précoce
Prolifération des déchets plastiques	Forte consommation d'emballage plastic.	Perte de cheptel

Santé

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Difficultés d'accès aux soins de santé en période hivernale	Enclavement des villages Coût élevé Manque de moyens de transport	Mortalité élevée
Difficultés d'évacuation des malades		

Éducation

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Faible accès au second cycle	insuffisance d'infrastructures scolaires, Carte scolaire, inadaptée, accueil des élèves.	Faibles fréquentations des écoles
Très forte disparité entre filles et garçons dans le cercle		
Fort taux de redoublement	Insuffisance de matériels didactiques, Niveau des enseignants	Sureffectif dans certaines écoles Risque d'abandon
Faible taux de TBS dans le second cycle		

Agriculture

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Niveau de Production céréalière insuffisant.	Facteurs de productions limités : moyens de production, superficie cultivée.	Insécurité alimentaire
Rendement des cultures très aléatoires	Déprédateur, Pluviométrie faible équipement de production agricole.	Pauvreté des populations
Divagation des animaux	Transhumance, Extension des champs de culture	Conflits éleveurs agriculteurs
Pression foncière de plus en plus forte		Conflit foncier
Faible usage d'intrants agricoles	Fertilité naturelle des sols	Faible intensification
Sous équipement des producteurs		Faible taille des superficies cultivées

Infrastructures

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
enclavement des villages de l'intérieur	Pistes impraticables, en mauvais état, Obstacles naturels	Accès difficile, mobilité très réduite en période hivernale

Exploitation forestière

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
coupe abusive de bois	Non respect de la réglementation	Déforestation avancée
Surpâturage		

Hydraulique

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Pannes fréquentes des pompes	Manque d'entretien des pompes	Insuffisance d'eau potable
Mauvaise qualité de l'eau	Etat de la nappe phréatique	Consommation d'eau impropre
Insuffisance de points d'eau dans certains gros villages	Augmentation de la population	Difficultés d'approvisionnement en eau potable
Manque de puits pastoraux	Coût élevé des investissements	Abreuvement des animaux dans les points d'eau
tariement des cours d'eau	Insuffisance de pluie, forte infiltration de l'eau	Terres inexploitable

Artisanat/commerce

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
faible qualification des artisans	Manque d'offre de formation qualifiante	Faible compétitivité des produits et des services
sous équipement	Manque de financement accès difficile au crédit	
Faible structuration du secteur	Faible nombre d'artisans Absence de communication entre les acteurs	Le secteur n'attire pas les partenaires techniques et financiers
marchés étroits	Clientèle faible, Forte, concurrence des produits importés.	Faible rentabilité du secteur
Manque d'infrastructures	Peu d'opérateurs,	Faible promotion des activités dans la commune

Population

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Environnement et cadre de vie très dégradés	Manque de salubrité dans les villages, manque de lotissement	Forte exposition aux maladies
Non employabilité en dehors de l'agriculture,	Insuffisance de personnes ressources, de compétence qualifiée dans les villages.	Pauvreté Forte pression sur les ressources forestières

Institutionnel

Les problèmes	Les causes	Les conséquences
Faible recouvrement de la TDRL	Incivisme des populations, problème de gouvernance locale, conflits	Faiblesse des ressources financières
Faible implication de la société civile	Manque d'intérêt	Difficulté de mobilisation des ressources
Faiblesse des ressources humaines	Personnel très limité et peu formé Manque de compétences	Faible capacité d'analyse, de gestion et de planification
Forte dépendance des financements extérieurs	Faible capacité d'autofinancement	Investissements très aléatoires
Méconnaissance des réalités objectives du cercle	Manque de données	Planification difficile
Conflit politique	Litige électoral, succession de chefferie dans les villages	Mésentente des populations

III/ Les atouts et les potentialités du cercle de Yélimané

Agriculture

Atouts/ potentialités	Contraintes
Disponibilité de terre fertile, (de vastes plaines avec cours d'eau, Culture de décrue très importante dans le cercle de Yélimané.	Pluviométrie difficile à maîtriser, tarissement des principaux cours d'eau.
Existence de nombreux sites aménageables	
Maraîchage Forte engouement des associations féminines pour es activités de maraichage	Encadrement limité, faiblesse des itinéraires techniques. faible taille des périmètres
Forte demande locale en produits maraichers	Production locale encore très faible.

Élevage

Atouts/ potentialités	Contraintes
Possibilité de croisement	Vocation de l'élevage à but d'épargne
Insémination artificielle	Faiblesse du cheptel
Disponibilité d'espace de pâturage	Environnement très fortement dégradé Gestion difficile de la transhumance

Exploitation forestière Autres

Atouts/ potentialités	Contraintes
Disponibilités d'espèces non ligneuses	Coupe abusive de bois, Faible intérêt des populations locales.
Disponibilités de moellons et graviers	Exploitation incontrôlée, forte dégradation des berges des cours d'eau
Disponibilité de sables	

Démographie

Atouts/ potentialités	Contraintes
migration dynamique qui investit dans les villages	Faible implication dans les actions au niveau cercle. Conflit social politique, mésentente, entre les populations
Mouvement associatif dynamique	Manque d'expérience et de ressources des acteurs Faible encadrement des groupements
population jeune dont les attentes sont fortes	Manque de perspective d'emploi, de formation, d'infrastructures pour les jeunes.

Education

Atouts/ potentialités	Contraintes
forte implication des communautés dans la promotion de l'école.	Difficultés de prise en charge du fonctionnement des écoles communautaires
Bon fonctionnement des écoles, toutes dotées de comité de gestion.	
Accès facile de l'école dans le cercle	Discrimination à l'égard des filles
une dynamique des migrants dans le financement des projets d'école	Rayons d'actions limitées au village. le niveau communal reste encore à ancrer

Santé

Atouts/ potentialités	Contraintes
La majorité des populations se trouvent à moins de 5 km d'un centre de santé	Difficulté d'accès des centres de santé en période hivernale
Bonne couverture sanitaire des femmes enceintes et des enfants	Personnel sanitaire insuffisant

III/ Synthèse diagnostic du cercle de Yélimané

Economie rurale

Sous secteur	Synthèse
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Production agricole très limitée et insuffisante • Des réserves de terres cultivables riches mais assez réduites • Des potentialités importantes de terres aménageables non valorisés • Des infrastructures hydro agricoles insuffisantes • Des producteurs sous équipés et faiblement encadrés, • Accès difficile au foncier • Non maîtrise de l'eau
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Cheptel assez faible, • Transhumance importante mais non maîtrisée • Sous valorisation des sous produits, • Faiblesse des infrastructures d'élevage
Exploitation forestière	<ul style="list-style-type: none"> • Très forte dégradation de la faune et de la flore • Aucune forêt classée dans le cercle • Sous valorisation des produits non ligneux, • Forte consommation de bois énergie
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Assez marginal dans le cercle de Yélimané
Exploitation minière	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune ressource minière n'est exploitée dans le cercle • De nombreux carrières de sable et graviers existent mais en exploitation incontrôlée.

Secteur secondaire et tertiaire

Sous secteur	Synthèse
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a aucune activité industrielle d'envergure dans le cercle de yélimané • L'électrification dans le cercle est très limitée et aléatoire.
Commerce/Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> • les infrastructures de commerces sont très faibles, • les opérateurs économiques peu nombreux, ont de très faibles capacités et génèrent très peu d'emploi • le financement de l'économie locale pose problème, • les marchés locaux sont assez exigus
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • les villages hors des axes routiers demeurent sont enclavé et très peu desservis ; • difficulté de déplacement en période hivernale
Hôtellerie/ tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures d'accueil très limité dans le cercle de Yélimané • Difficultés d'accès de certains sites touristiques • Inorganisation, absence d'opérateur dans le cercle. •
Finance/assurances	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de structures

Infrastructures

Sous secteur	Synthèse
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Bonne couverture téléphonique et médiatique Très faible couverture de l'Internet dans le cercle.
Routes	<ul style="list-style-type: none"> Enclavement des villages intérieurs, Etat très mauvais des pistes rurales Insuffisances de routes aménagées
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> Bonne couverture du cercle en infrastructures d'eau potable ; mais problème d'entretien des infrastructures Mauvaise qualité de l'eau dans certaines communes Risques d'insuffisances dans certains gros villages du cercle.
Urbanisme et habitat	<ul style="list-style-type: none"> Formation de gros centres urbains à moyen terme Manque criard des infrastructures d'assainissement

Ressources humaines

Sous secteur	Synthèse
Population	<ul style="list-style-type: none"> Population en forte croissance, majoritairement féminines et jeunes, mais, mal répartie sur le territoire Dynamique migratoire soutenue Des apports importants des migrants dans le développement du cercle de yélimané. Climat social et politique assez tendu dans plusieurs localité Un mouvement associatif féminin en forte croissance Cependant un désintérêt plus ou moins marqué de la population à participer à la vie publique
Education premier cycle	<ul style="list-style-type: none"> Une bonne couverture en école de premier cycle Un intérêt marque des populations pour la medersa Disparités importantes entre fille et garçon dans la fréquentation de l'école, Taux de redoublement et d'abandon élevé, Bonne conditions des études mais faible niveau des enseignants
Education second cycle	<ul style="list-style-type: none"> Faible couverture du cercle, Faible taux de fréquentation, assez inquiétant chez les filles, Bonne conditions des études dans l'ensemble, Fort taux de redoublement Enseignant en nombre suffisant mais peu qualifié.
Education technique général et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Un lycée depuis ma rentrée 2008/2009 Aucun centre de professionnelle Aucun centre de formation spécialisé

Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne couverture d'ensemble du cercle de Yélimané mais problème d'accès des centres de santé en période hivernale. • Insuffisance de personnel sanitaire • Equipement logistique assez satisfaisant, • Plateau technique des centres de santé assez limité • Coût élevé de la référence évacuation • Approvisionnement en produit pharmaceutiques assez faibles. • Faible protection sociale des populations
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Faible employabilité des actifs en dehors de l'agriculture, • Absence de niches d'emploi dans le cercle en dehors de l'agriculture •
Jeunesse, arts et culture	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructures socio-éducatives et sportives dans le cercle, • Sous valorisation du patrimoine culturel du cercle.

Administration et finance

Sous secteur	Synthèse
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne tenue des sessions dans les communes • Désintérêt manifeste de la société civile aux activités
Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Faible mobilisation des ressources budgétaires • Faiblesse du potentiel économique et financier • Forte dépendance de la TDRL
Administration/ gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et dépôt des Budgets dans le délai • Elaboration des comptes administratifs dans le délai. • Faiblesse des ressources humaines du conseil de cercle.

Disparités locales

On constate une grande disparité entre :

- Les villages au nord du cercle sur la bande frontalière avec la république islamique de Mauritanie : constitué principalement de maures et peulh, vivant essentiellement d'élevage et de cueillette et ne disposant presque pas de migrants. Ils sont généralement très enclavés, dépourvus d'infrastructures de base et ont un très faible accès aux services sociaux de base.

Ces villages se retrouvent principalement dans les communes de Diafounou, Diongaga, Diafounou Gory et kremis.

- Les villages situés sur le RR3 concentrent l'essentiel des activités, des ressources et des infrastructures du cercle de yélimané.
- Des autres villages de l'intérieur du cercle à forte migration présente des diversités de situations.

IV/ Situation actuelle du cercle de Yélimané

Au regard du diagnostic de la situation, le cercle de Yélimané reflète l'image suivante :

IMAGE D'AUJOURD'HUI ET VISION EN 2025

IMAGE

Yélimané est un cercle ayant une population dynamique mais qui se trouve confronté à des conflits socio politiques, des contraintes naturelles et géographiques qui limitent son développement

Le cercle souffre également du manque d'infrastructures et de l'enclavement.

VISION

A l'horizon 2025, le cercle de Yélimané sera à mesure d'assurer à ses populations :

Le bien être économique et social dans un environnement protégé et sain.

V/ Les options fondamentales du schéma d'aménagement du cercle de Yélimané

Le contexte de développement du cercle de Yélimané est marqué par la forte pression sur les ressources naturelles et foncières qui risquent à terme de perturber fortement son équilibre socio économique et environnemental.

D'autre part, les ressources financières étant assez limitées, il serait plus opportun pour le conseil de cercle d'identifier et de peser sur les leviers majeurs de son développement plutôt que de chercher à résoudre tous les problèmes dont il n'a pas les ressources humaines et financières.

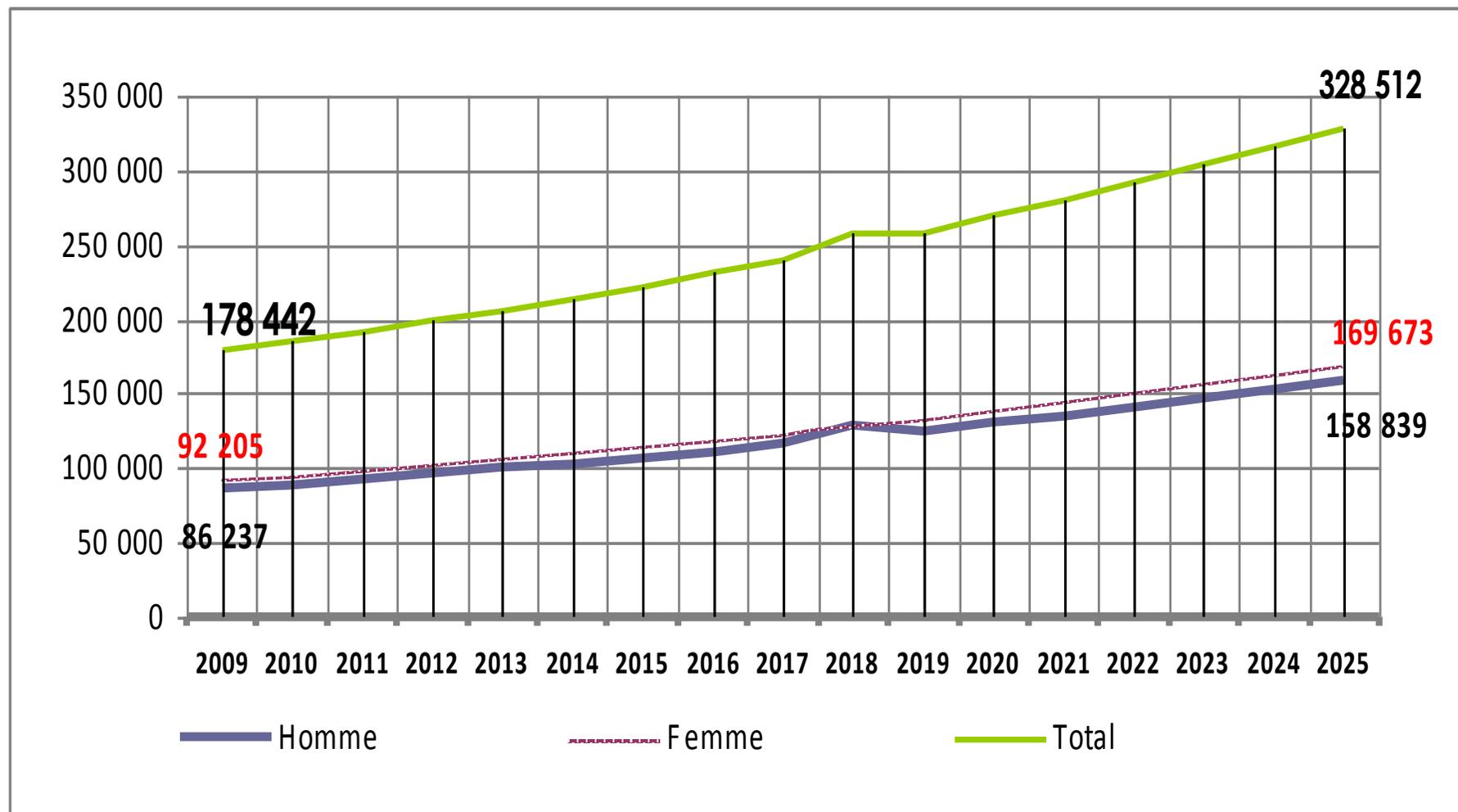
A cet égard les options suivantes peuvent être retenues à l'horizon 2025:

1. Promouvoir la bonne gouvernance et un bon climat social dans le cercle,
2. Stabiliser la forte pression sur les ressources naturelles du cercle,
3. Désenclaver et organiser la gestion de l'espace territorial du cercle.
4. Améliorer la qualité des services sociaux de base : éducation, santé, eau potable et assainissement, sécurité alimentaire, tendant à réduire les disparités entre les villages.
5. Assurer la promotion économique du cercle de Yélimané.
6. Améliorer la mobilisation des ressources financières internes.

Évolution tendancielle

I/ Perspective démographique

Graphique N° 23 : Evolution de la population du cercle de Yélimané : 2011-2025



Source : Résultat provisoire RGPH 2009. DRPSIAP.

En 2025, la population du cercle de Yélimané atteindra 328 512 habitants. Ce qui n'est pas sans conséquence sur son équilibre socio-économique notamment :

- une forte densité humaine qui passera de 31 habitants/km² à 57 habitants au km². Il en résulterait une augmentation de la pression sur le foncier, dans les gros. L'urbanisation de ces villages s'imposera d'elle-même et si les mesures ne sont pas prises à temps, les infrastructures sociales de bases seront très largement insuffisantes.
- les besoins alimentaires vont fortement augmenter dans un cercle où les réserves foncières sont très limitées et commencent déjà à manquer dans certains villages.
- la population scolarisée va presque tripler et nécessitera des investissements nouveaux en salles de classes, en équipements et mobiliers scolaires, le recrutement du personnel.
- les besoins en soins de santé vont également augmenter. La forte densité de population va accroître la promiscuité dans les villages où les conditions d'hygiène sont déjà très mauvaises. Les problèmes d'assainissement se poseront donc et qui vont être sources de l'expansion du paludisme, la maladie la plus répandue dans le cercle.
- Les besoins en eau potable vont croître. Dans les gros villages déjà, l'accès des populations à l'eau potable est très précaire en raison de la capacité limitée des infrastructures actuelles et l'augmentation du cheptel qui utilise les mêmes points d'eau.

En 2025, le nombre de points d'eau moderne sera insuffisant pour couvrir tous les besoins même s'ils seront fonctionnels. La création de nouveaux points d'eau moderne s'imposera. D'autre part, il sera également nécessaire de construire des puits pastoraux pour sécuriser et assainir les points d'eau.

II/ Besoins en éducation et formation (second cycle)

Année	Total	Pop scolarisable	Objectif TBS	Pop Scolarisée	SDC			Pers. à recruter			TBC			Manuel scolaire		
					Exis,	Bes, Réel	B.à C	Exis,	Bes, Réel	B.à C	Exis,	Bes, Réel	B.à C	Exis,	Bes,Réel	B.à C
2009	178 442	13 383	21,0%	2 809	33	47	14	59	47	-12	115	1405	1 290	15320	5 618	-9 702
2010	184 872	13 865	24,3%	3 368		56	23		56	-3		1684	1 569	15320	6 736	-8 584
2011	191 603	14 370	27,6%	3 965		66	33		66	7		1982	1 867	15320	7 929	-7 391
2012	198 650	14 899	30,9%	4 602		77	44		77	18		2301	2 186	15320	9 204	-6 116
2013	206 032	15 452	34,2%	5 283		88	55		88	29		2642	2 527	15320	10 566	-4 754
2014	213 764	16 032	37,5%	6 010		100	67		100	41		3005	2 890	15320	12 021	-3 299
2015	221 866	16 640	40,8%	6 787		113	80		113	54		3394	3 279	15320	13 575	-1 745
2016	230 359	17 277	44,1%	7 617		127	94		127	68		3809	3 694	15320	15 235	-85
2017	239 263	17 945	47,4%	8 504		142	109		142	83		4252	4 137	15320	17 008	1 688
2018	256 804	19 260	50,7%	9 763		163	130		163	104		4882	4 767	15320	19 526	4 206
2019	258 404	19 380	54,0%	10 463		174	141		174	115		5232	5 117	15320	20 927	5 607
2020	268 692	20 152	57,3%	11 545		192	159		192	133		5773	5 658	15320	23 090	7 770
2021	279 495	20 962	60,6%	12 701		212	179		212	153		6350	6 235	15320	25 402	10 082
2022	290 844	21 813	63,9%	13 937		232	199		232	173		6968	6 853	15320	27 873	12 553
2023	302 772	22 708	67,2%	15 257		254	221		254	195		7629	7 514	15320	30 515	15 195
2024	315 316	23 649	70,5%	16 670		278	245		278	219		8335	8 220	15320	33 340	18 020
2025	328 512	24 638	73,8%	18 181		303	270		303	244		9090	8 975	15320	36 361	21 041

L'objectif de 73% de TBS en 2025, représente une population scolarisée de 18 181 élèves. En outre, la qualité de l'enseignement doit être améliorée notamment: la dotation en matériels didactiques, équipement en tables bancs, la limitation des effectifs par classe à la norme requise, le recrutement d'enseignement de qualité, etc.

Ce qui nécessitera en investissements :

- 270 nouvelles salles de classe à construire,
- 244 enseignants à recruter,
- 8 975 tables bancs à acquérir.

Ces investissements doivent tenir compte des disparités dans l'accès à l'école. Cependant, compte tenu de la dispersion des enfants scolarisables et des moyens limités du conseil de cercle, des arbitrages importants seront nécessaires entre le renforcement de la capacité d'accueil des écoles existantes et la construction de nouvelles écoles.

III/ Besoins en personnel et infrastructures de santé

Année	Homme	Femme	Total	Normes OMS			Situation du cercle							
				Méd.	Infirmier d'état	Sage femme	Médecin		Infirmier		Sage femme		Matrone	
							Existant	besoin	existant	besoin	existant	besoin	existant	besoin
2009	86 237	92 205	178 442	18	36	18	10	8	33	3	1	17	31	0
2010	89 351	95 521	184 872	18	37	19		8		4		18		1
2011	92 610	98 993	191 603	19	38	20		9		5		19		2
2012	96 023	102 628	198 650	20	40	21		10		7		20		3
2013	99 596	106 435	206 032	21	41	21		11		8		20		4
2014	103 340	110 424	213 764	21	43	22		11		10		21		6
2015	107 262	114 604	221 866	22	44	23		12		11		22		7
2016	111 372	118 986	230 359	23	46	24		13		13		23		9
2017	115 682	123 582	239 263	24	48	25		14		15		24		10
2018	128 402	128 402	256 804	26	51	26		16		18		25		12
2019	124 943	133 461	258 404	26	52	27		16		19		26		13
2020	129 919	138 772	268 692	27	54	28		17		21		27		15
2021	135 144	144 350	279 495	28	56	29		18		23		28		17
2022	140 632	150 212	290 844	29	58	30		19		25		29		19
2023	146 399	156 373	302 772	30	61	31		20		28		30		21
2024	152 462	162 854	315 316	32	63	33		22		30		32		23
2025	158 839	169 673	328 512	33	66	34		23		33		33		26

NB selon les normes de l'OMS il faut : 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 infirmier pour 5 000 habitants, 1 sage femme pour 5000 femmes. 1 matrone pour 3000 femmes.

En terme d'infrastructures, le cercle de Yélimané a une bonne couverture sanitaire. Cependant le personnel soignant et l'équipement techniques font défaut dans presque tous les centres de santé. A l'horizon 20025, ces problèmes seront très accentués avec l'augmentation de la population.

IV/ Sécurité alimentaire

L'augmentation de la population du cercle va accroître les besoins alimentaires. Ces besoins alimentaires croîtront plus vite que les productions locales déjà très aléatoires. D'où une aggravation du déficit céréalier en perspective dans le cercle.

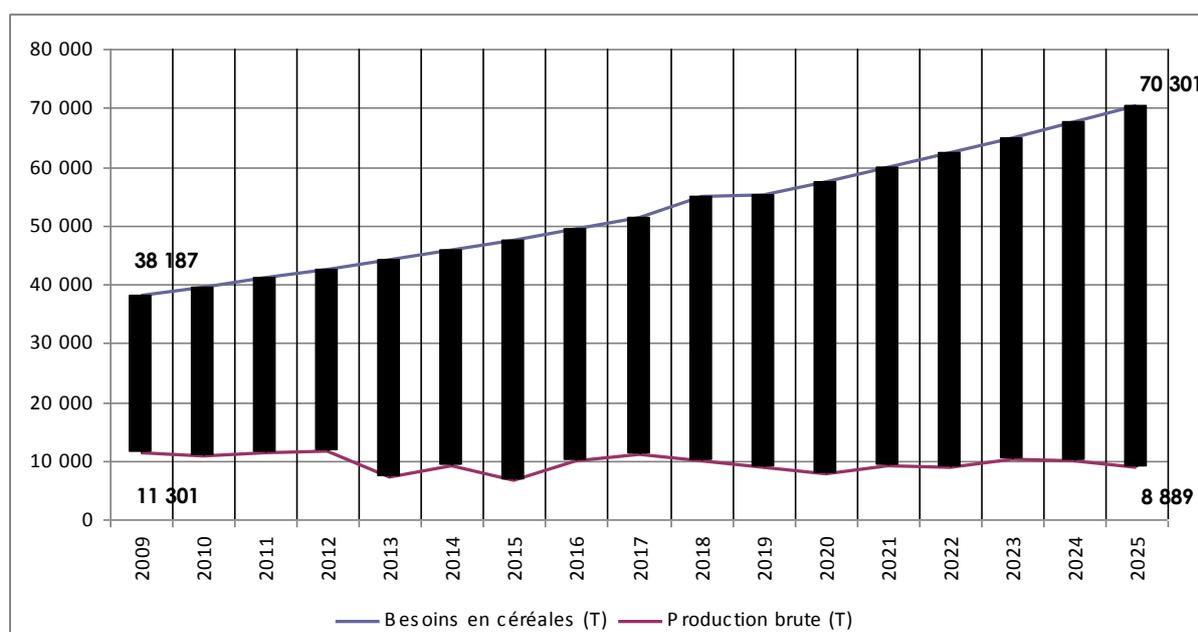
L'ampleur de ce déficit sera cependant liée à la croissance des superficies cultivées et des rendements.

Deux hypothèses se présentent

Hypothèse 1 : Augmentation des surfaces de céréales

En prévoyant une augmentation des superficies cultivées au rythme des cinq dernières années observées, le niveau de production brute atteindra en 2025 tonnes de céréales soit 115 kg/ personne. Ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2008 (94kg : personne) soit +22.3%. Voir graphique

Graphique N° 24 Evolution comparée des besoins et des productions cérésières du cercle de Yélimané à l'horizon 2025.



Il faut signaler que les superficies cérésières ne peuvent pas indéfiniment augmenter. Elles représentent en moyenne 61% des superficies annuelles cultivées dans le cercle (hivernale et de décrue). Cet équilibre doit être respecté pour préserver les autres spéculations non moins importantes dans le cercle.

D'autre part, il faut noter que les marges d'augmentation des superficies cultivées sont assez réduites. Le cercle de Yélimané a déjà dépassé 85% de taux d'exploitation de ses superficies cultivables. Le cercle ne disposait que de 3668 hectares de réserves en 2006. Ce qui ne sera pas suffisant pour atténuer significativement le déficit.

Une augmentation de la production dans ce telles conditions nécessiterait donc de grands travaux d'aménagements des terres marginales pour les rendre exploitables : (bas fonds, récupération de plaines),

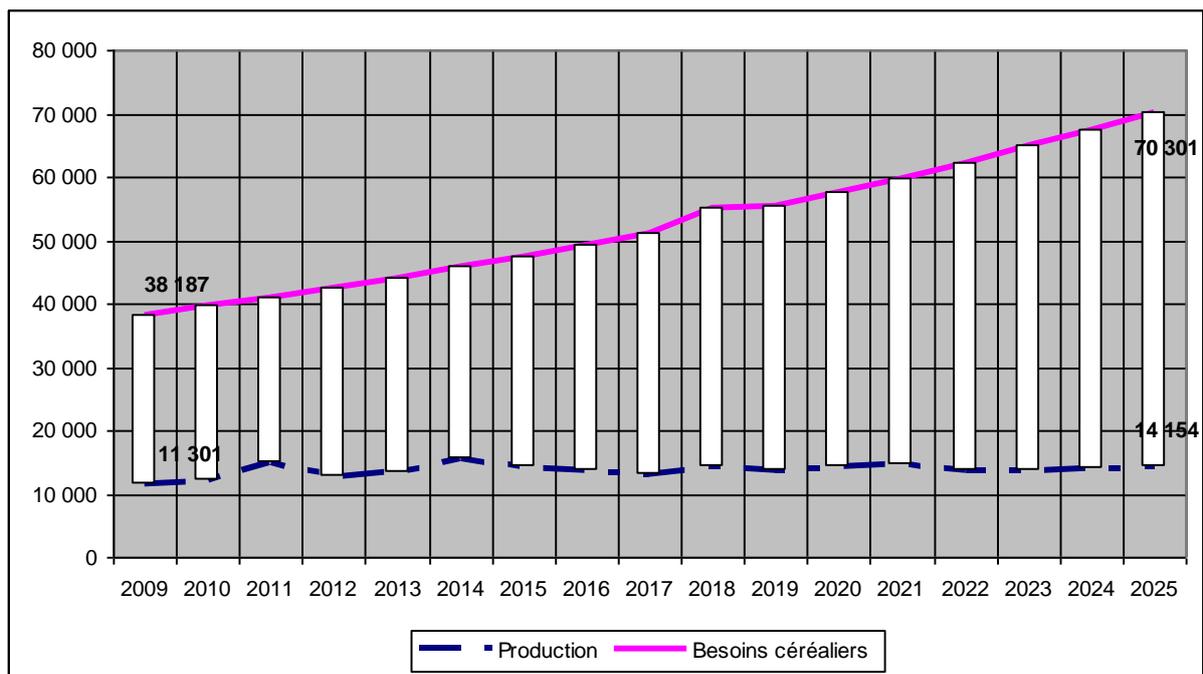
En second lieu, il faut signaler que la production céréalière est fortement tributaire des conditions pluviométriques. Les effets d'anticipation des populations font que l'augmentation des superficies n'est pas linéaire.

Hypothèse 2 : Augmentation des rendements de production

Le seul facteur d'augmentation de la production à moyen terme dans le cercle demeure l'augmentation des rendements de production. Cela ne pourrait se faire qu'à travers la maîtrise de l'eau et l'intensification des cultures de décrûe.

En supposant une augmentation des rendements globaux de 802 KG/ha à 1200 kg/ha, la situation alimentaire du cercle de yélimané se présentera comme suit dans le graphique ci-dessous.

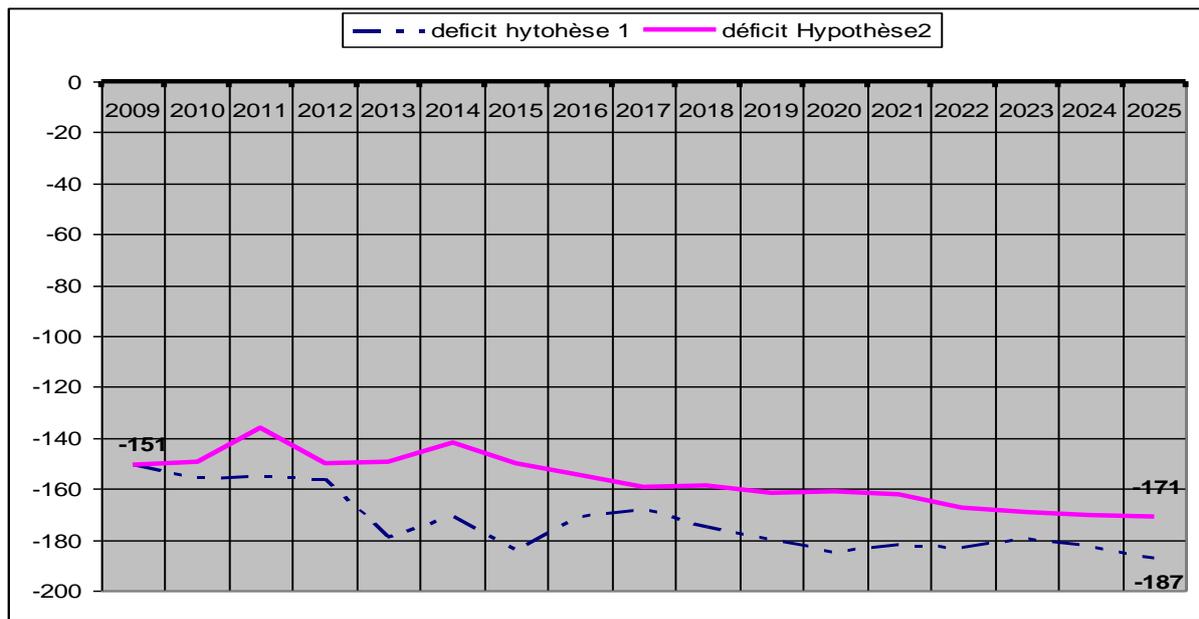
Graphique N°25 : Evolution comparée des besoins et des productions céréalières dans l'hypothèse d'une amélioration des rendements.



Avec une hausse des rendements moyens à 1200kg/ha (soit 49%) le déficit céréalier sera réduit mais très timidement (moins de 10%).

En 2025 la production maximale sera de 14 154 tonnes soit 43kg/personne. Par conséquent le déficit céréalier sera encore plus important. Il se situera à 171kg/personne contre 187kg/ personne en 2009 soit (-9%).

Graphique N° : Evolution comparée du déficit céréalier/hbt des deux hypothèses.



Une réduction du déficit de 50% en 2025 nécessiterait environ 30 000 hectares de céréales (avec un rendement moyen de 1200kg/ha). Ce qui représente une augmentation de 230% des superficies actuelles.

V/ Besoins en bois-énergie

Le bois constitue la principale source d'énergie dans le cercle de yélimané. Les autres sources d'énergie sont très peu utilisées et semblent hors de portée de la majorité des populations. D'où une forte consommation de bois.

En nous référant aux besoins estimés des populations, ceux-ci sont évalués en moyenne à 700kg de bois/ personne/ an, selon une étude de la Direction Nationale des Eaux et Forêts réalisée en 1988.

Sur cette base, les besoins du cercle en bois-énergie peuvent être estimés comme suit (voir tableau ci-dessous):

Estimation des besoins de consommation en bois-énergie de la commune de Liberté Dembaya.

Année	Population totale	Besoins en bois énergie	cons. en stère	Consommation en m ³	ha de bois mort	ha de bois vert
2009	178 442	124 909 400	249 819	108 617	123428	7676
2010	184 872	129 410 311	258 821	112 531	127876	7953
2011	191 603	134 121 986	268 244	116 628	132532	8242
2012	198 650	139 055 349	278 111	120 918	137406	8545
2013	206 032	144 222 056	288 444	125 410	142512	8863
2014	213 764	149 634 553	299 269	130 117	147860	9196
2015	221 866	155 306 133	310 612	135 049	153465	9544
2016	230 359	161 251 010	322 502	140 218	159339	9909
2017	239 263	167 484 385	334 969	145 639	165498	10292
2018	256 804	179 763 021	359 526	156 316	177631	11047
2019	258 404	180 882 871	361 766	157 289	178738	11116
2020	268 692	188 084 087	376 168	163 551	185854	11558
2021	279 495	195 646 205	391 292	170 127	193326	12023
2022	290 844	203 590 720	407 181	177 035	201177	12511
2023	302 772	211 940 708	423 881	184 296	209428	13024
2024	315 316	220 720 965	441 442	191 931	218104	13564
2025	178 442	124 909 400	249 819	108 617	123428	7676

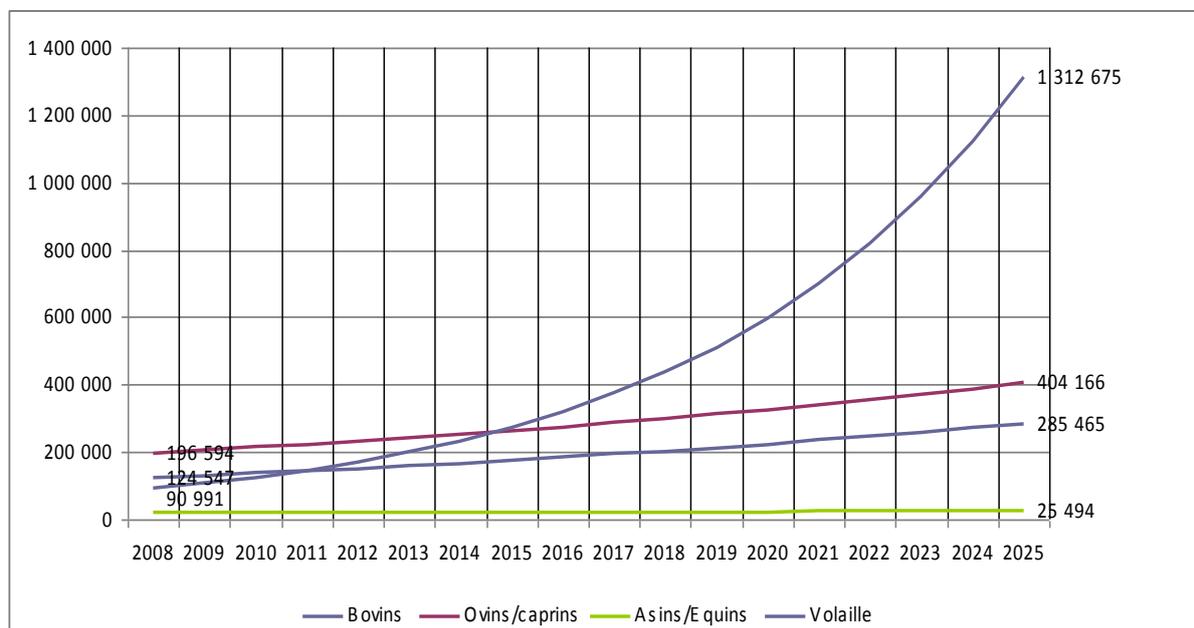
NB : 1 ha de forêt contient en moyenne 0.88m³ de bois mort, 14.15m³ de bois vert.

En 2025 les besoins de la population en bois-énergie seront de 108 617 m³. Cela représente plus de 123 428 ha en bois mort (soit plus de deux fois le territoire du cercle de yélimané). Ce qui dépasse très largement les capacités actuelles des forêts dans le cercle.

Les conséquences prévisibles d'une telle situation sont énormes : destruction du couvert végétal favorisant l'érosion des sols. Par ricochet, l'érosion des sols diminue les surfaces cultivées, réduit fortement la fertilité des sols et des rendements des cultures. Il en résulterait une rupture de l'équilibre socio-écologique à long terme.

VI/ Evolution du cheptel

Graphique N° 27 : Evolution du cheptel du cercle de Yélimané



A l'horizon 2025, le cheptel du cercle de Yélimané va plus que doubler passant de 354 316 à 715 125 bovidés.

A ceux là il faut ajouter le cheptel de transhumance dans le cercle estimé en moyenne à 300 000 têtes par an. Ce qui modifierait durablement l'éco système dans les communes touchées.

La capacité de charge

C'est le nombre d'UBT que peut supporter une zone donnée. Dans des conditions formulées avec précisions (pluviométrie, espaces animales et leur menu, objectifs d'élevage, et utilisation des sous produits). L'objectif étant que le bétail soit maintenu en bon état sans que les pâturages se détériorent.

La surface en pâturage naturel nécessaires pour pouvoir nourrir une UBT sans risque de dégradations des pâturages se présente comme suit :

Paramètres

- 1 bovin 0.8 UBT
- 1 ovin/caprin 0.1 UBT
- 1 âne 0.6 UBT
- 1 cheval 1.0 UBT

Sur cette la base, la capacité à charge évolue comme suit dans le cercle de Yélimané :

Désignation	bovins	ovins	caprins	Asins	Equins	Total
UBT /tête	0,80	0,10	0,10	0,60	1,00	
Cheptel en 2024	285 465	120 066	284 100	18 462	7 032	715 124
UBT total en 2024	228 371,6	12 006,61	28 410,00	11 077,30	7 032,03	286 897
Cheptel en 2008	130 775	74 821	130 149	13 449	5 122	354 316,
Nombre d'UBT	104619,6	7482,1	13014,9	8069,2	5122,451	138 308,40

En 2025, il faudrait 286 987 hectares de pâturage naturel dans les conditions climatiques actuelles, pour que l'écosystème du cercle de Yélimané soit préservé.

A cela il faut ajouter le cheptel de transhumance (dont le nombre est de loin le plus important), qui séjourne quatre à six mois dans les zones d'accueil.

Il en résulterait donc à court terme un surpâturage aggravé et une forte pression sur les ressources végétales et hydriques dans l'espace territorial du cercle de Yélimané.

Les conséquences prévisibles sont : une forte dégradation des parcours pastoraux, la destruction du couvert végétal et la dégradation berges entraînant l'érosion des sols dont les impacts sont déjà connus.

Besoins de consommation en eau du cheptel

Désignation	Nombre UBT	besoins litre d'eau/jour	besoins litres d'eau/ (en Contre Saison)	besoins totaux ne m3
2009	132 230	6 611 508	39 669 049	39 669
2010	138 308	6 915 420	41 492 519	41 493
2011	144 678	7 233 921	43 403 527	43 404
2012	151 355	7 567 727	45 406 364	45 406
2013	158 352	7 917 589	47 505 534	47 506
2014	165 686	8 284 294	49 705 764	49 706
2015	173 373	8 668 669	52 012 013	52 012
2016	181 432	9 071 581	54 429 489	54 429
2017	189 879	9 493 943	56 963 655	56 964
2018	198 734	9 936 708	59 620 248	59 620
2019	208 018	10 400 881	62 405 286	62 405
2020	217 750	10 887 515	65 325 089	65 325
2021	227 954	11 397 714	68 386 286	68 386
2022	238 653	11 932 640	71 595 839	71 596
2023	249 870	12 493 509	74 961 052	74 961
2024	261 632	13 081 599	78 489 595	78 490
2025	273 965	13 698 253	82 189 515	82 190

Les besoins en eau du cheptel vont presque tripler. Ils seront encore plus importants en période de transhumance. La pression sera forte autour des points d'eau. Ce qui expose les populations aux risques de conflits autour des points d'eau, à la dégradation des berges.

Les scénarii de développement

I/ Sécurité alimentaire

Désignation	Population	Production totale	Rendement moyen	Production/habitant	Déficit/hbt
situation actuelle	178 442	11301 T	915 kg /ha	63 kg	- 151 kg
tendance spontanée	328512	8 889 T	807 kg/ha	27 kg	- 187 kg
tendance aménagée	328 512	14 154 T	1200kg/ha	43 kg	- 171 kg

Le déficit céréalier s'aggravera au fur et à mesure de l'augmentation de la population. Parmi les facteurs limitant l'augmentation de la production, il y a principalement la limitation des superficies, les attaques de prédateurs l'incertitude de la pluie, etc....

Le cercle doit entreprendre des actions visant à atténuer cette tendance. Sinon, il reste certain que l'autosuffisance alimentaire serait difficile à atteindre l'horizon 2025 dans le cercle de Yélimané. Tout au plus, le déficit céréalier pourrait être durablement réduit. L'augmentation des productions passerait par une augmentation des rendements, et l'aménagement de nouvelles surfaces. Ce qui passe par l'intensification de la production et la maîtrise de l'eau et des itinéraires techniques de production.

II/ Pression sur l'espace et les ressources communales.

Occupation de l'espace

Désignation	Population			Cheptel*		Superficies cultivées
	Population	Taux d'urb.	Densité (hbt/km ²)	Nombre	Besoins en pâturage	
Situation actuelle	178 442	31%	31	339 348	138 308 ha	18 705 ha
Tendance spontanée	328512	-	58	715 125	286 897 ha	-
Tendance aménagée	328 512	50%	58	18 000	ha	35 000 ha

*bovin+caprin+ovin+caprin+équin+asin.

La formation de plus de plus de centres urbains se constate déjà dans le cercle de Yélimané. Ce mouvement va s'amplifier à moyen et long terme. Plus d'une vingtaine de villages auront entre 7 000 et 15 000 hbt.

Il sera donc urgent d'envisager pour ces villes moyennes naissantes des aménagements d'espaces et une stratégie foncière efficace pour mieux juguler cette situation : lotissement, extension des réseaux d'eau et d'électricité, création d'infrastructures sociales etc.

D'autre part, l'augmentation du cheptel en plus de la transhumance va accroître les besoins en espace et en pâturage.

Les superficies cultivées augmenteront également chaque année. Il en résulterait une forte diminution de l'espace sylvo-pastoral, qui tendrait même à disparaître au

regard de la taille du cercle et de la forte concentration des villages sur les axes routiers. Ce qui va bouleverser l'équilibre socio-écologique déjà très fragilisée.

L'aménagement et l'organisation de l'espace apparaissent donc comme un impératif dans le cercle.

III/ Prélèvement sur les ressources naturelles

Désignation	Population	Consommation de bois	Besoins en pâturage naturel	Besoins en eau du cheptel
Situation actuelle	178 442	108 617m3	132 230 UBT	39 669m3
Tendance spontanée	328512	191931 m3	286 898UBT	86 069 m3
Tendance aménagée	328 512	125 000 m3	UBT	86 069 m3

Les besoins de consommation en bois et charbon croîtront forcément avec l'augmentation de la population. De même que l'augmentation du cheptel va accroître les besoins en pâturages.

Par conséquent la pression sur les forêts sera très forte à long terme.

Il faudrait donc trouver des solutions alternatives pour réduire cette pression : culture fourragère pour le bétail, intensification de l'élevage, utilisation des énergies alternatives en remplacement du bois-énergie etc.

IV/ Accès aux services sociaux de base

Education (second cycle)

Désignation	Population scolarisable	TBS	Nombre SDC	élève/ classe	Elève/ enseignant	Taux de redoublant
Situation actuelle	13 383	18.49%	36	61	37	13%
Tendance spontanée	24 638	35%	-	-	-	-
Tendance aménagée	24 638	75%	270	40	35	-5%

La population scolarisable au second cycle augmentera d'environ 84%. Ce qui dépassera de loin les capacités d'accueil actuelles. Il en résulterait des sureffectifs dans les salles de classe, la dégradation de la qualité de l'enseignement, le taux élevés de redoublement.

D'autre part il existe une grande disparité dans l'accès au second cycle dans le cercle qui se trouve concentré sur l'axe Kayes Yélimané (les deux tiers des écoles)

D'où un nécessaire rajustement des investissements en infrastructures et équipement scolaires, en recrutement du personnel qui rehausserait l'accès et la performance scolaire dans le cercle.

Santé, hydraulique et accès à l'électricité

Désignation	Santé			Hydraulique			Electricité rurale	
	Centre Santé	Hbt/ med	hbt/inf.	Forage	PGD	Hbt/for. Fonct,	% pop	Nbre vil.
situation actuelle	26	5 258	5258	28	34	701	18,6%	2
tendance spontanée	3	6 237	7291,3	-	-	521	18,6%	2
tendance aménagée	5	3 646	2916,5	36	72	400	77,5%	9

En matière de santé : La couverture sanitaire du cercle est globalement satisfaisante. Satisfaisante. Cependant il existe des disparités significatives entre les villages dans l'accès aux soins liées principalement à l'enclavement du cercle.

À l'horizon 2025, la grande majorité des populations du cercle sera concentrée dans une vingtaine de villages. Ce qui accroîtra les besoins dans ces centres.

En matière d'hydraulique : les situations actuelles de certains gros villages sont très précaires.

Avec l'augmentation de la population et du cheptel (qui partagent actuellement les mêmes points d'eau), ce risque de pénurie d'eau sera très élevé dans ces villages. Les points d'eau actuels ne suffiront pas à couvrir les besoins. Ce qui nécessitera des investissements nouveaux.

D'autre part des disparités importantes existent dans l'accès à l'eau potable dans le cercle. En effet les villages situés sur la bande frontalière avec la Mauritanie ont faiblement accès à l'eau potable par rapport aux autres villages.

En matière d'accès à l'électricité, Moins de 10% des populations ont accès à l'électricité malgré qu'il existe aujourd'hui de nombreuses opportunités dont peut profiter le cercle: programme AMADER, projets de plateformes multifonctionnelles ; projets SSD, opérateurs privés, électricité solaire, etc.

A court terme, des projets de centres de production isolée d'électricité et de plateformes multifonctionnelles sont envisagés dans plusieurs villages.

Le niveau d'accès à l'électricité des populations peut donc être largement amélioré.

V/ Infrastructures économiques

Désignation	Marchés	Parc de vaccination	Routes Praticables	Aménagements agricoles
Situation actuelle	11	-	115 km	535 ha
Tendance spontanée	11	-	-km	-
Tendance aménagée	-	15	250 km	-

Le cercle de Yélimané est très peu doté en infrastructures économiques. Alors qu'avec le désenclavement extérieur notamment avec Kayes, elle dispose d'atouts importants.

Le cercle compte, actuellement, le long de la route nationale N°1 et de la RR3 un développement importante de petites activités : de nombreuses points de ventes, une gare routière,

Le cercle de Yélimané doit donc se rendre plus attractive pour attirer plus d'activités sur son territoire. L'objectif sera d'offrir des opportunités aux opérateurs économiques pour qu'ils s'installent dans son espace. Pour se faire, elle doit disposer des facteurs de production nécessaires : eau, électricité, téléphone, routes, disponibilité et sécurité foncière etc.....

VI/ Mobilisation des ressources financières

Désignation	CAF	Invest. ./hbt	Taux invest.	Poids de la TDRL	Taux mob. TDRL
Situation actuelle		95 F CFA	17%	72.7%	38.28%
Tendance spontanée		F CFA	-		-%
Tendance aménagée		F CFA	70%	50%	-%

La capacité d'autofinancement du conseil de cercle demeure très faible. Par conséquent les investissements sont très dépendants des subventions de l'ANICT dont le montant est très aléatoire d'une année à l'autre.

Les ressources budgétaires du conseil de cercle sont fortement dépendantes de la TDRL dont la mobilisation est relativement faible.

D'autre part, le niveau des investissements est très faible et orientés vers l'équipement interne.

Il serait donc impératif pour le conseil de cercle d'augmenter ses ressources budgétaires internes pour rehausser sa capacité d'autofinancement, au risque de compromettre ses projets d'investissements.

Axes d'aménagement et de développement durable

Axe stratégique 1 : améliorer la gouvernance et le climat social et politique dans le cercle

Mettre en place un mécanisme de gestion et de prévention des conflits

DOMAINES	ACTIONS
Réconcilier les populations	Sensibiliser les notabilités des différentes communautés
	Organiser des rencontres de médiation sur le problème du CSCOM
	Intégrer les migrants au processus de réconciliation
	Organiser les états généraux sur l'état de la commune
Mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion des conflits	Mettre en place un cadre de concertation permanent sur les problèmes entre les communautés
	Identifier les litiges entre les populations
	Créer une commission de médiation et de recours

Améliorer la gouvernance locale

Renforcement de la citoyenneté	Tenue régulière des sessions
	Dynamiser les différentes commissions thématiques
	créer des cadres de concertation élus/populations sur la vie de la collectivité
	Renforcer la communication entre élus et population
	Restituer chaque année la restitution du budget.

Axe stratégique 2 : Désenclaver et organiser l'occupation de l'espace dans le cercle de Yélimané

Assurer le désenclavement interne du cercle

Désenclavement : routes,	Initier et encourager les projets inter communaux de désenclavement
	Construction et entretien des axes routiers jugés prioritaires
	Encourager les initiatives des projets à haute intensité de main d'œuvre en matière d'aménagement des pistes rurales
Amélioration du taux de couverture téléphonique	Susciter les opérateurs à installer les antennes relais dans la commune
Renforcement de la dynamique de création de radios libres	Soutenir les radios libres par des allègements fiscaux et la prise en charge des émissions de développement

Susciter la dynamique de l'occupation de l'espace communale

Elaboration d'un schéma directeur d'urbanisation à dimension communale	Mettre en place des stratégies d'aménagement et de gestion spatiale.
	L'aménagement participatif des populations avec identification des rôles des différents acteurs
	Mettre en place d'un régime foncier approprié éliminant l'intense spéculation née de la crise du logement de la ville de Kayes

Axes 3 Stabiliser la pression sur les ressources naturelles et sur l'espace

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Aménager les cours d'eau	Valoriser les potentialités du cours d'eau	Construction d'ouvrages de retenue d'eau
		Aménager les points d'abreuvement
		Restaurer la flore
Organiser l'exploitation des carrières	Limitier les effets néfastes sur l'environnement	Répertorier et organiser tous les exploitants dans la commune
		Elaborer des cahiers de charges pour la création et l'exploitation s de carrière dans la commune
		Etablir des conventions locales avec les villages
Organiser l'exploitation des forêts	Gérer durablement les forêts	Créer et étendre les marchés ruraux de bois
		Elaborer les conventions locales sur l'exploitation des forêts
		Veiller au respect des textes de loi et des usages locaux.
		Renforcer la sensibilisation des populations
Réduire la consommation de bois-énergie	Préserver les forêts	Information/ sensibilisation
Valoriser les produits de cueillette		Vulgariser les énergies alternatives
		Soutenir les filières de promotion des produits de cueillette
Organiser la transhumance	Maîtriser les mouvements de transhumance	Développer la production de pépinières
		Estimer le cheptel de transhumance
		Elaborer des conventions locales
		Borner et aménager les parcours pastoraux
		Développer la culture fourragère
Elaborer un plan d'occupation des sols	Maîtriser la gestion du foncier	Aménagements pastoraux dans les zones de pâturage.
		Faire état des lieux de l'occupation des sols
		Définir les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols.
		Faire un zonage et définir leur vocation
		Réaliser des lotissements dans tous les gros villages du cercle

Axe 4 : Améliorer la qualité des services sociaux de base

Education

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Améliorer l'accès au second cycle	75% de TBS en 2025	Renforcer les infrastructures de second cycle dans le cercle
		Relecture de la carte scolaire du cercle
		Encourager et soutenir les initiatives privées
Améliorer la qualité de l'enseignement	Améliorer les performances scolaires	Doter les élèves et les enseignants en matériels didactiques
		Veiller au recrutement d'enseignants qualifiés
		Limiter les effectifs par classe à 60 élèves maximum
		Créer des logements d'astreintes pour attirer les enseignants de qualité dans le cercle.
Augmenter les offres de formations de professionnelle dans le cercle	Renforcer la formation professionnelle dans le cercle	Création de centre de formation professionnelle

Santé et développement social

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Faciliter l'accès des populations aux soins de santé	Améliorer la couverture sanitaire des populations	Relecture de la carte sanitaire
		Encourager et soutenir l'installation de cabinet privé
		Recruter des médecins des campagnes
		Réfléchir à un système d'évacuation en période hivernale.
		Définir une politique d'actions sociale en faveurs des personnes vulnérables
Améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les villages	Diminuer les risques de maladie	Assainir les abords des points d'eau
		Construire des infrastructures d'assainissement dans les gros centres urbains
		Mettre en place un système s de gestion des déchets liquides et solides
		Communication pour des changements de comportements
Dynamiser le système de référence évacuation	Faciliter l'évacuation des malades vers les centres de Kayes	Elaborer une stratégie de référence évacuation
		Faciliter l'accès des villages au CSREF
		Gérer les cas sociaux

Hydraulique

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Améliorer l'entretien des points d'eau moderne	100% de point d'eau fonctionnel	Former les villageois à l'entretien des pompes
		Former les comités de gestion villageois
		Prévoir annuellement dans le budget communal, une ligne de crédit pour les cas urgents
Accroître la capacité de production d'eau potable	Sécuriser l'approvisionnement en eau potable des populations	Interconnexion des réseaux dans les villages limitrophes
		Adduction d'eau potable pour des aires de plus de 2000 habitants
		Création de puits pastoraux
Améliorer l'assainissement autour des points d'eau	Réduire les risques de maladies hydriques	Aménager les abords de tous les points d'eau de la commune
		Sensibiliser les populations sur

Renforcer la sécurité alimentaire

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Intensifier la production agricole	Augmenter la production agricole	Réaliser des aménagements hydro agricoles
		Récupérer des surfaces marginales, érodées ou dégradées
		Réaliser des infrastructures de retenue ou de maîtrise d'eau
		Faciliter l'approvisionnement en intrants agricoles.
		Vulgariser les variétés de semences améliorées
		Favoriser l'équipement des unités de productions
Accroître les capacités de stockage et de transformation des produits agricoles	Augmenter le niveau du stock de sécurité	Améliorer la gestion des banques de céréales et renforcer leur coopération
		Augmenter la capacité de stockage du cercle à travers les banques de cercle
		Installer des plates formes multifonctionnelles dans les villages de plus de 2000 habitants
Renforcer les capacités techniques et organisationnelles	Améliorer les itinéraires techniques Renforcer les capacités de gestion	Formation technique de l'organisation s agricole
		Renforcement de l'encadrement des producteurs
		Favoriser la création de prestataires agricoles dans la commune
Développer des filières agricoles	Diversifier les revenus agricoles	Promouvoir les métiers en amont et en aval des productions
		Appui en équipements et formation
		Encourager la création de PMI/PME

Axe 5: Promotion de l'espace communal

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Réaliser des infrastructures économiques de base	Rendre le cercle de Yélimané plus attractive	Assurer la disponibilité de l'électricité dans les grands centres urbains du cercle
		Créer des marchés spécialisés : marché du bétail, des fruits et légumes, etc.
		Initier des projets de partenariat public-privé
		Etendre dans le cercle le réseau d'eau et de téléphone
		Faciliter l'accès à la propriété foncière
		Aménager des zones d'activités économiques
Désenclavement des villages	Faciliter la libre circulation des personnes et des biens	Identifier et aménager les pistes rurales jouant des fonctions importantes dans le cercle
		Aménager des bretelles reliant les villages aux routes nationales et régionales
		Initier des projets intercommunaux
Faire la promotion des zones touristiques	Mieux faire connaître le cercle	Aménager les zones touristiques de la commune
		Encourager la création des activités de proximité : restauration, artisanat, commerce
		Valoriser le patrimoine culturel et historique du cercle de Yélimané
		Améliorer la desserte des zones touristiques en transport public

Axe 6 : Mobilisation des ressources financières internes

Axes	Objectifs	Mesures à prendre
Augmenter le taux de recouvrement des impôts et taxes	Accroître les recettes budgétaires	Recensement exhaustif des matières imposables
		Créer et renforcer un service financier avec des ressources humaines compétentes
Communiquer pour faire changer de comportement les contribuables		
Réaliser des investissements productifs		
Aménager des espaces locatifs		
Augmenter la capacité d'autofinancement de la commune	Augmenter les investissements dans la commune	Maîtriser les dépenses de fonctionnement
Diversifier les sources de financement		Augmenter le taux de prélèvement obligatoire à au moins 40% des recettes de fonctionnement
		Mobiliser les financements des migrants au niveau cercle
		Initier des financements bancaires sur les projets productifs
		Développer des Partenariat public-privé sur des projets rentables

Mécanismes de suivi évaluation et mesures d'accompagnement

I/ Mesures d'accompagnement

Le schéma d'aménagement exprime une volonté politique des autorités communales de ce que l'espace communal sera dans un temps donné. Cependant il ne se suffit pas à lui-même et n'est pas également immuable.

Sa mise en œuvre suppose la traduction de la volonté en actions concrètes. Pour cela le conseil de cercle doit se doter d'outils de planification et de gestion appropriés à long moyen et court terme qui permettraient de :

- prioriser les actions
- Evaluer les coûts et les besoins de financement
- étaler dans l'espace et dans le temps les actions à réaliser
- réactualiser ou réajuster au besoin les objectifs à atteindre.

1°) Les outils à long terme

Le schéma a une durée de vie de 15 ans au bout duquel la vision qu'il porte doit être réalisée. L'évolution de l'environnement étant très incertain et difficilement prévisible, la déclinaison du schéma en programme (quinquennal ou triennal) est absolument nécessaire pour minimiser les risques et réajuster au besoin les moyens et les objectifs.

À cet égard, deux outils sont nécessaires et qui permettent d'exécuter le schéma par étape :

Le programme de développement économique et social : il permet de réaliser les objectifs du schéma par séquence de 5 ans ou 3 ans.

Le cercle de Yélimané a déjà une expérience avérée de l'élaboration de PDSEC. Mais ces PDSEC souffrent de nombreuses lacunes qui ont limité leur efficacité : faible taux d'exécution, difficultés de financement, actions trop ambitieuses etc.

A la fin de chaque quinquennat (ou triennat) , une évaluation est faite des réalisations sur la base de laquelle des réajustements sont opérés dans le programme suivant.

Les programmes de développements sectoriels : ils ont l'avantage de cerner les problèmes par thématique. Ce qui permet de mieux appréhender les différents aspects et de trouver des problèmes idoines

Le cercle de Yélimané a également l'expérience de l'élaboration des programmes sectoriels. Elle dispose actuellement de plusieurs programmes sectoriels (éducation santé, économie, énergie renouvelables, sécurité alimentaire en cours d'exécution). Ces programmes doivent être articulés sur les objectifs du schéma d'aménagement dont ils deviennent un instrument d'exécution.

2°) Les outils de planification à court terme

Le budget annuel : c'est l'instrument d'exécution des programmes de développement. Il traduit année par année les arbitrages du conseil de cercle sur les objectifs à atteindre, les activités et les investissements à réaliser et leur localisation.

Le cercle de Yélimané a également une longue expérience de la pratique budgétaire. Cependant les procédures d'élaboration du budget doivent être améliorées pour une meilleure articulation avec les programmes et le schéma.

La débudgétisation : à l'instar des collectivités territoriales du Mali, le cercle de Yélimané dispose de ressources humaines très limitées alors que les attentes sont pressantes et nombreuses.

D'autre part, il fait face à de nombreuses contraintes qui limitent ses moyens d'action (domaine de compétence limitée, procédures de passation des marchés lents, compétences non disponibles). Alors que par ailleurs, il a la possibilité de débudgétiser certaines de ses actions, Cette technique consiste à faire exécuter des investissements ou activités publiques aux moyens de subventions à des organisations compétentes (ONG, coopérative, association etc.).

3°) Articulation entre les outils de planification et le budget annuel. . Une articulation entre le schéma d'aménagement, le programme quinquennal, les programmes sectoriels de l'état est absolument nécessaire pour mieux maîtriser la maîtrise d'ouvrage du développement du cercle. Ce manque d'articulation constitue le point faible de la gestion et de la programmation dans la plupart des collectivités.

Pour assurer cette articulation, l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement peut être une alternative. Ce programme pluriannuel est un outil de programmation des investissements à moyen et long terme. Plus qu'un chronogramme, il prévoit année par année :

- les investissements à réaliser et leur lieu d'implantation ;
- les sources de financement et les niveaux de responsabilité.

Au-delà, les PPI sont des outils de négociation dont peut disposer le conseil de cercle pour mobiliser les partenaires techniques, les populations autour des projets. Son élaboration nécessite au préalable des études d'évaluation de coûts, d'impacts, de financement de toutes les actions prévues.

Le PPI est également un outil de communication. Les inscriptions budgétaires des investissements annuels et leur suivi se trouveront très facilités.

4°) Articulation entre schéma d'aménagement et programme sectoriel de l'Etat

L'Etat dispose également de programmes sectoriels en matière d'éducation et de santé qui sont exécutés sur les territoires des collectivités territoriales. Il sera également nécessaire de faire une mise en cohérence et une articulation de ces

programmes sectoriels avec le schéma d'aménagement dans le cercle de Yélimané.

Pour se faire, il existe des passerelles qui peuvent être mises à profit. En effet, dans le manuel de procédure du PISE et du PRODESS, le niveau de programmation de base est la commune où il est prévu la création ce cadre concertation communal qui fait des propositions d'actions à prévoir. Ces différentes propositions font par la suite l'objet d'un arbitrage au niveau cercle pour aboutir au plan opérationnel du cercle. Il faut donc qu'au niveau de ces instances de programmation, le conseil de cercle et les communes veillent à ce que les objectifs du schéma soient pris en compte dans les propositions du cercle.

4°) Les cadres de concertation.

Il sera opportun pour le conseil de cercle, dans la continuité de la dynamique du schéma d'aménagement de mettre en place des cadres de concertations thématiques entre tous les intervenants dans l'espace cercle : ONG, services techniques, populations, migrants etc.

Ces cadres de concertation peuvent être mis à profit pour créer une dynamique partenariale autour du schéma d'aménagement et faire partager la vision, discuter des problèmes, mettre en cohérence les actions des différents intervenants dans le cercle pour plus d'efficacité et d'efficience.

5°) Démarrage de l'exécution du schéma

Pour le démarrage du schéma d'aménagement en 2011, il sera important pour le conseil de cercle de prévoir dans le budget primaire les actions prioritaires à mettre en œuvre. À cet égard, il est investi de la légitimité nécessaire pour arbitrer sur les urgences.

Au-delà, l'année 2011 doit être mise à profit pour dégager les préalables nécessaires à la mise en œuvre du schéma d'aménagement.

II/ Les mécanismes de suivi-évaluation

Pour le suivi de la mise en œuvre du schéma il sera nécessaire de créer des cadres appropriés et d'édicter des indicateurs pour plus de visibilité et de clarté de jugement.

1°) Les cadres

Le conseil de cercle : de par son statut d'organe délibérant, ce conseil statue sur toutes les questions intéressant la vie du cercle. Chaque année le Président de cet organe présente au conseil un compte administratif qui retrace sa gestion au cours de l'année. Les conseillers sont suffisamment rodés dans cet exercice annuel dont le but est de voir si les autorisations budgétaires ont été respectées, de tirer les enseignements nécessaires qui justifieront par la suite, les arbitrages budgétaires.

Les cadres de concertation : Lorsqu'ils seront créés, ils peuvent également servir de tremplin pour le suivi de l'exécution du schéma. Annuellement, lors de rencontres, un point sur l'exécution du schéma d'aménagement peut être inscrit à l'ordre du jour.

2°) Les outils de suivi-évaluation

Le compte administratif : il retrace l'exécution annuelle du budget. Chaque année, il est élaboré par le Président du conseil de cercle en séance obligatoirement publique. Il permet de suivre les actions réalisées dans l'année.

Les revues annuelles : le compte administratif est assez restrictif. Son élaboration répond à des obligations comptables et juridiques. Ce qui rend sa compréhension assez difficile pour un non initié. Par ailleurs, il retrace l'exécution du budget qui ne contient que les seules activités du conseil de cercle. Il peut exister d'autres acteurs qui réalisent des actions rentrant dans les objectifs du schéma d'aménagement. D'où la nécessité de réaliser une revue annuelle d'exécution du schéma qui retracera toutes les actions des différents acteurs intervenant dans le cercle.

Evaluation des programmes de développement et des programmes sectoriels : Elle n'est pas encore rentrée dans le cycle des programmes de développement des collectivités au Mali. Alors que c'est un outil de gestion publique très important.

L'évaluation permet à la fois de mesurer l'impact des programmes mis en œuvre par rapport aux objectifs et de tirer tous les enseignements nécessaires sur les réussites et les échecs en vue de les capitaliser. Elle permet également de réajuster au besoin les objectifs du schéma et/ou des programmes quinquennaux et sectoriels, ou d'intégrer des faits nouveaux apparus au cours de l'exercice.

Elaboration d'indicateurs de suivi : il est nécessaire d'élaborer des indicateurs de suivi lors de l'élaboration des programmes quinquennaux ou sectoriels. Ce qui permettra de faciliter à la fois les évaluations et le suivi annuel.

III/ Recommandations

L'élaboration du schéma d'aménagement et de développement n'est pas une fin en soi. Pour maximiser les chances de réussite, il faut que certaines conditions soient réunies :

1°) Améliorer la gouvernance locale

L'atteinte des objectifs du schéma d'aménagement nécessite le partage des responsabilités au niveau de l'exécutif pour plus d'efficacité. À cet égard, il serait absolument nécessaire que le bureau du conseil de cercle et les commissions de travail soient fonctionnels et investis de missions.

2°) Renforcer la capacité des ressources humaines

La mise en œuvre du schéma d'aménagement nécessite des compétences nouvelles dont le conseil de cercle ne dispose pas actuellement : aménagiste, planificateur, gestionnaire de projets/programme, cadre des finances locales, spécialiste en communication etc....

Alors deux choix s'imposeront : recourir à des compétences externes (plus pratique, mais assez coûteux) ou renforcer les compétences internes, compléter par des recrutements (plus long à mettre en œuvre).

3°) Renforcer la communication

Il sera également très important que le conseil de cercle renforce la communication autour du schéma d'aménagement avec les populations, les partenaires techniques et financiers, les migrants.

À cet égard, il sera nécessaire pour les autorités d'intégrer la communication comme activités et de se doter d'outils appropriés : une cellule de communication, des parutions annuelles, une stratégie de communication etc.....

4°) Améliorer les informations statistiques sur le cercle de Yélimané

Les données statistiques sur le cercle de Yélimané sont très difficiles à obtenir et manquent souvent de sincérité. Il sera donc très important d'organiser la collecte des informations et de les centraliser au niveau du conseil de cercle. Cela est d'autant primordial que les prises de décisions reposeront sur les informations statistiques disponibles qui éclaireront les décideurs.

4°) Rechercher l'intercommunalité

Le conseil de cercle n'aura pas les moyens humains, matériels et financiers pour faire face à tous les problèmes du cercle. Certaines questions telles l'enclavement des villages, la transhumance, trouveront une réponse efficace dans l'intercommunalité. Ce qui permettra de mutualiser les efforts vers des objectifs communs.